

Société des Hispanistes Français de l'Enseignement Supérieur

[http:// www.hispanistes.org](http://www.hispanistes.org)

Présidents (1962-1981)

+ Marcel BATAILLON
+ Noël SALOMON
+ Henry BONNEVILLE

Présidents d'Honneur

Augustin REDONDO
Jean-François BOTREL
Nadine LY
Michel MONER
Jean-Pierre CLÉMENT
Jacques SOUBEYROUX
Georges MARTIN

Geneviève CHAMPEAU
Université de Bordeaux III
Présidente

Ilda MENDES DOS SANTOS
Université de Paris III
Vice- présidente

Sylvie IMPARATO-PRIEUR
Université de Montpellier 3
Secrétaire

Philippe MEUNIER
Université de Saint-Étienne
Vice- président

Marie-Hélène SOUBEYROUX
Université de Lyon 2
Secrétaire générale

Patricia ROCHWERT-ZUILLI
Université de Paris XIII
Secrétaire

Jean-Claude RABATE
Université de Paris III
III
Vice- président

Marie-Madeleine GLADIEU
Université de Reims
Trésorière

Isabelle TAUZIN
Université de Bordeaux
Secrétaire

Eliseo TRENC
Université de Reims
Vice- président

Claudie TERRASSON
Université de Lille III
Secrétaire

Le comité de la Société des Hispanistes Français s'est réuni le 18 octobre 2008 au Colegio de España (7^E, bd Jourdan, Paris 14^o) à 9h30.

Présents : Christian ANDRES, Marie-Graciete BESSE, Christian BOIX, Jean-Marc BUIGUES, Geneviève CHAMPEAU, Pedro CORDOBA, Elvire DIAZ, Ghislaine FOURNES, Antoine FRAILE, Marie-Madeleine GLADIEU, Sylvie IMPARATO-PRIEUR, Jean-Pierre JARDIN, Sadi LAKHDARI, Ilda MENDES DOS SANTOS, Alexandra MERLE, Philippe MERLO, Philippe MEUNIER, Marie-Linda ORTEGA, Manuelle PELOILLE, Amélie PIEL, Jean-Claude RABATE, Patricia ROCHWERT-ZUILLI, Marie-Hélène SOUBEYROUX, Isabelle SOUPAULT ROUANE, Isabelle TAUZIN, Claudie TERRASSON, Marc ZUILLI.

Excusés : Cécile IGLESIAS, Duarte MIMOSO RUIZ, Fabrice PARISOT, Eliseo TRENC.

1. Actualité universitaire : évaluation des enseignants-chercheurs, « masterisation » des concours

a. Évaluation des enseignants chercheurs

Le débat au sujet de l'évaluation des enseignants chercheurs est ouvert par Geneviève Champeau, présidente de la SHF, et Christian Boix, responsable de la commission évaluation.

Geneviève Champeau et Christian Boix informent le comité sur la tenue de deux réunions convoquées par l'AERES :

-l'une le 18 juin 2008, en présence des présidents du CNU et des sociétés savantes (la SHF y était représentée par Thomas Gomez, qui remplaçait Christian Boix, expert à l'AERES). Le but de cette rencontre était de s'entendre sur la définition d'un « publiant », l'AERES proposant des critères quantitatifs, en particulier à partir de la « bibliométrie » ou évaluation des supports de publications (revues et périodiques), classées en trois catégories A, B, C. La plupart des participants se sont élevés contre ce principe d'une évaluation purement quantitative des chercheurs en fonction des supports, sans lecture des travaux. La SHF a même exprimé son profond désaccord. Des listes de revues par discipline ont tout de même été demandées par les représentants de l'AERES pour septembre dans un but de classement.

-l'autre le 19 septembre 2008. Un consensus très large s'y est de nouveau dessiné pour refuser le principe du classement des revues. Le groupe 3 – arts et langues – a motivé ses positions en invoquant la diversité extrême des disciplines et des sujets dans le domaine des langues, ainsi que les nombreuses publications dans des supports internationaux qui rendent impossible l'établissement d'une liste exhaustive et inenvisageable un classement. En outre, il a été affirmé que ce n'était pas le rôle des sociétés savantes que de contribuer à l'évaluation des publications. Lors de cette seconde réunion est apparu un infléchissement de la position de l'AERES qui a abandonné le « tout quantitatif » pour des critères multiples dans l'évaluation des équipes : publications, rayonnement international, gestion de l'équipe et perspectives. Elle continue à préconiser l'établissement d'une liste de revues classées, dans la mesure où elle peut faire l'objet d'un consensus. Ce principe, refusé par les arts et les langues, a été accepté dans d'autres domaines des SHS.

Geneviève Champeau déclare ensuite que, dans ces circonstances, et de façon à assurer la meilleure évaluation des collègues français et étrangers, il revient à la SHF d'établir des recommandations relatives au fonctionnement des revues et des collections, comme cela a été fait pour les thèses et les HDR. Dans un premier temps, d'ici la prochaine réunion du comité et à des fins de vote, il faudrait définir les « bonnes

pratiques » à recommander. Dans un second temps, elle propose d'établir un état des lieux qui porterait sur les conditions de publication en France et à l'étranger, lequel pourrait être réalisé par une commission publications. Une enquête similaire a d'ailleurs déjà été faite par les anglicistes.

b. « Masterisation » des concours

Geneviève Champeau passe au point suivant de l'ordre du jour, la « masterisation » des concours, en faisant remarquer qu'une très riche base de réflexion a été fournie par les derniers échanges électroniques entre l'ensemble des membres du comité.

Selon elle, deux questions s'imposent maintenant : quelle est la marge de manœuvre de la SHF et auprès de qui peut-elle agir ?

Face au schéma général publié le 23 octobre et qu'il est, à ses yeux, exclu de rejeter en bloc sans propositions, deux types d'action sont envisageables :

Premièrement, il est possible d'intervenir au niveau national

-vis-à-vis du Ministère de l'Éducation Nationale, en particulier au sujet de la nature des épreuves du CAPES. Un représentant de la SHF devrait faire partie de la commission de réflexion à ce sujet. Une demande dans ce sens va être faite.

-vis-à-vis du Ministère de la Recherche, au sujet de la formation à la recherche qui risque d'être affaiblie par la « masterisation » de l'agrégation. Il faudrait consacrer 6 ans, et non 5, à la formation des futurs agrégés.

Deuxièmement, au niveau local, vis-à-vis de la CPU et des universités. Il faudrait établir une liste de points ou positions à défendre dans les négociations au niveau local et faire en sorte que la SHF continue à établir un lien entre tous les hispanistes.

Après un long débat portant sur différents aspects de la réforme – notamment une éventuelle sélection à l'entrée du master, l'association ou la dissociation entre préparation au diplôme et recrutement, l'articulation entre masters enseignement et recherche et le calendrier – le comité de la SHF arrête et vote à l'unanimité (à l'exclusion du point 8 pour lequel il y a eu 2 abstentions) les positions suivantes sur la réforme de la formation aux métiers de l'enseignement et des concours de recrutement des enseignants du second degré :

1. La SHF tient à affirmer de nouveau son attachement au recrutement des enseignants du second degré par des concours nationaux et une évaluation anonyme des candidats. Elle rejette l'idée d'épreuves régionales.
2. La responsabilité de la formation disciplinaire des futurs enseignants et de son évaluation étant confiée aux universités, les Départements et UFR des domaines disciplinaires concernés (en ce qui concerne la SHF, les langues romanes) doivent conserver la responsabilité pédagogique et administrative des formations.
3. La formation des enseignants ne peut aller – c'est un objectif de la « masterisation » des concours – que dans le sens d'une amélioration. Il est essentiel aux yeux de la SHF que les futurs enseignants aient acquis un niveau de connaissances et de compétences élevé.
4. En outre, les nouveaux masters ne doivent pas être exclusivement liés à la préparation directe des concours de l'enseignement, de façon à offrir une formation de qualité permettant d'autres débouchés professionnels et la réorientation des candidats qui auraient échoué aux concours. Nos masters doivent également pouvoir attirer par leur qualité des étudiants étrangers. C'est pourquoi il importe que la part des enseignements disciplinaires reste importante. On peut concevoir qu'elle soit de l'ordre de 75 % en dehors de la période des stages.
5. La ministre de la Recherche a souligné la nécessité d'une formation à la recherche au sein des masters de formation aux métiers de l'enseignement (tout master doit d'ailleurs être adossé à des équipes de

recherche). Ce volet de la formation doit être particulièrement important pour les candidats à l'agrégation à qui il est vivement conseillé de préparer un master ou un parcours « recherche » dans la discipline choisie.

6. La SHF estime que la préparation de l'Agrégation sur programme en deux ans est incompatible avec celle d'un master. Comment concilier dans ce laps de temps la préparation du concours, une véritable formation à la recherche (qui exige la réalisation d'un mémoire) et une réelle formation pédagogique ? Une année spécifique de préparation au concours s'avère nécessaire.

7. Elle réaffirme son attachement à la présence d'épreuves disciplinaires à l'écrit du CAPES et attire l'attention sur la nécessité de l'évaluation de la langue étrangère à l'oral. Elle demande que les épreuves disciplinaires, à l'écrit et à l'oral, soient évaluées par des spécialistes de la langue concernée. Elle s'élève en outre contre la nature de la seconde épreuve orale.

8. La SHF préconise la mise en place progressive des nouveaux concours sur deux ans et demande que le CAPES soit maintenu sous sa forme actuelle pour la session 2010.

9. Elle est attachée à la formation professionnelle de terrain, encadrée par des tuteurs expérimentés. Celle-ci ne saurait se réduire à un stage de quelques semaines. Elle demande en outre qu'au cours de la première année d'exercice des professeurs leur service soit allégé de façon à favoriser le suivi que doivent assurer auprès d'eux les tuteurs.

2. Bourses : lancement de la campagne 2009

Philippe Meunier, vice-président de la SHF, qui remplace Françoise Moulin-Civil à cette responsabilité, va déclarer ouverte la campagne des bourses 2009 en adressant une lettre aux membres de la SHF via la Pop List : comme l'année dernière 10 bourses de 700 ou 1000 euros selon la destination (Espagne ou Amérique) vont être mises au concours et les candidatures sont à déposer pour le 6 janvier.

Par ailleurs, une lettre sera envoyée aux trois boursiers de 2008 qui ne peuvent voyager qu'en 2009 afin qu'ils demandent le versement de leur bourse pour le 15 avril 2008 au plus tard (date de clôture des comptes 2008).

3. Rôle et renouvellement des correspondants SHF

Un point est fait sur le rôle et les missions des correspondants de la SHF et est établi le cahier des charges suivant qui leur sera adressé par Philippe Meunier :

- rappel des cotisations,
- affichage en salle des professeurs ou diffusion par mail des comptes rendus des réunions de la SHF,
- information sur les départs et arrivées de collègues dans les départements et les changements concernant les centres de recherche,
- information sur les thématiques du quadriennal des équipes,
- envoi de l'information au sujet des inédits d'habilitation (un modèle pour la présentation de ces inédits leur sera communiqué),
- information auprès des jeunes collègues sur l'existence et le fonctionnement de la SHF.

4. Congrès SHF/APFUE 2008

Jean-Claude Rabaté, vice-président chargé de l'organisation du congrès SHF/APFUE/ENS de 2008, en rappelle le sujet, les dates exactes et le lieu : « La culture de l'autre : l'enseignement des langues à l'université ». Il se tiendra du 26 au 29 novembre 2008 à l'ENS-LSH de Lyon. La préparation du congrès est maintenant en bonne voie d'achèvement. Il y aura 57 communications réparties en 3 ateliers parallèles.

Afin de faciliter le travail lié à la publication des actes, le comité décide de former une équipe, de choisir une date butoir pour la remise des textes, et de limiter le nombre de caractères des communications.

5. Congrès SHF mai 2009

Marie-Graciète Besse, responsable de l'organisation du congrès de la SHF qui se tiendra à Paris du 14 au 16 mai 2009, en présente le pré-programme et le budget prévisionnel.

Elle fait remarquer en particulier que la première journée aura lieu au Centre Culturel Portugais, avenue d'Iena, et que les autres séances se tiendront dans les locaux de Paris IV du Centre Malesherbes.

Elle présente la liste des communications proposées, examinée par un comité composé de Graciete Besse, Ilda Dos Santos et Clémentine Lucien. Dix communications ont été écartées car elles ne portent que sur la culture hispanophone ou lusophone.

Marie-Hélène Soubeyrou soulève le problème posé par la présence de nombreux communicants étrangers (principalement portugais et brésiliens) ainsi que de plusieurs doctorants, car il est d'usage, pour participer à un congrès de la SHF d'en être membre.

La liste des communicants est approuvée et votée à l'unanimité, sous réserve que tous soient membres de la SHF à jour de leur cotisation à la date du congrès. Les statuts et le règlement intérieur de la SHF seront consultés à ce sujet.

6. Préparation des Journées d'Étude SHF 2010

A la suite des candidatures des universités de Bordeaux et de Reims, Reims est élue à l'unanimité et les dates des journées arrêtées, à l'issue d'un vote à l'unanimité, aux 20 et 21 mai 2010.

Une subvention de 2000 euros est aussi accordée par un vote à l'unanimité.

Après discussion autour de deux sujets possibles proposés par Geneviève Champeau, c'est l'enseignement de la langue qui est retenu à l'unanimité des votants.

Le premier sujet qui portait sur la publication, la valorisation et la diffusion de la recherche (problème de l'inflation des colloques et journées, articulation entre équipes de recherches locales, programmation quadriennale et recherche sur projets, en réseaux) a été jugé un peu redondant par rapport aux journées déjà organisées à Poitiers et sera en outre l'objet de l'enquête sur les publications qui sera menée par la commission sur la valorisation de la recherche à partir de janvier 2009.

L'enseignement de la langue, quant à lui, a été un sujet un peu oublié ces derniers temps et, à l'heure où fleurissent de nombreux projets de maisons des langues dans nos universités, le comité a jugé opportun de susciter la réflexion sur un thème qui devrait permettre aussi à nos collègues linguistes de prendre la parole.

7. Défense de l'enseignement de l'espagnol

Alertée par Joël Miró, enseignant à l'université Montesquieu-Bordeaux IV (facultés de Droit, Economie, Administration des Entreprises et Sciences Politiques), au sujet de la disparition de l'espagnol à l'épreuve obligatoire de langue du nouveau concours d'entrée à l'entrée à l'École Nationale de la Magistrature, Geneviève Champeau propose au comité d'adresser une lettre de protestation au Garde des Sceaux et au Président du Conseil Constitutionnel, car cette instance doit statuer sur cette réforme. Celle-ci pourrait être cosignée par les sociétés savantes des autres langues concernées car seul l'anglais est maintenu dans le projet de réforme des épreuves écrites obligatoires de l'ENM. Le comité approuve cette décision. M. Miró a déjà écrit à l'ambassadeur d'Espagne pour l'informer et lui demander d'intervenir.

8. Assurance pour la SHF

Jean-Michel Laspéras, commissaire aux comptes, ayant attiré l'attention de l'assemblée générale de la SHF à Aix-en-Provence, en mai 2008 sur la nécessité de prendre une assurance pour couvrir les différentes réunions et manifestations de notre société, Marie-Madeleine Gladieu, trésorière, a pris contact avec différentes compagnies – la MAIF, la MAF et les AGF – qui lui ont proposé les devis suivants :

-MAIF : 135,02 euros par an + 22 de droits d'adhésion payable une seule fois pour un contrat RAQVAM.

-MAF : 2592,39 euros pour responsabilité civile et juridique professionnelle.

-AGF : 553,39 – pour responsabilité civile générale de la SHF et des mandataires sociaux et défense pénale et recours suite à un accident – ou 333,36 euros – pour responsabilité générale et défense pénale et recours suite à un accident.

La proposition de la MAIF a été retenue par un vote à l'unanimité.

9. Questions diverses

Projet de publication de texte inédits de Marcel Bataillon :

Suite à la décision, votée à l'unanimité par le comité de la SHF lors de sa séance du 21 octobre 2006, de prendre en charge la publication de textes inédits de Marcel Bataillon (de 1915 à 1959) présentés par son fils Claude, Jean Alsina, directeur de la collection « Hespérides-Espagne » aux PUM, a adressé à la présidente de la SHF une demande d'aide formelle à la publication de l'ouvrage, devis à l'appui. Celui-ci s'élève à 3 179,77 euros.

Le comité de la SHF, sachant que les PUM se sont engagées à publier l'ouvrage et que la Fondation Singer Polignac a aussi accepté de participer, propose d'accorder une subvention de 1500 euros, votée à l'unanimité. La communication de cette décision aux intéressés sera assortie d'une lettre d'explication.

La date du prochain comité est fixée au 17 janvier 2009.

La séance est levée à 15h35.

La secrétaire générale,
Marie-Hélène Soubeyroux